

**COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LE THEME
« DEMOCRATIE, BONNE GOUVERNANCE ET
DEVELOPPEMENT POUR UNE PAIX DURABLE DANS LA
REGION DES GRANDS LACS. CONTRIBUTION DES
UNIVERSITES ET DES UNIVERSITAIRES.**

RESOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS.

BUJUMBURA, 18-22 MAI 1998

DECLARATION DE BUJUMBURA SUR LA LEVEE DE L'EMBARGO.

Du 18 au 22 Mai 1998 s'est tenu à Bujumbura un Colloque International regroupant des délégués venus de l'Université Nationale du Rwanda, de l'Université du Burundi, de l'Université Catholique de Bukavu, de l'Université Libre des Pays des Grands et de l'Université de Kisangani ainsi que des experts venus de Belgique, de France, d'Italie, de Suède et de la Tanzanie.

Au cours des travaux du colloque, les participants ont procédé à un diagnostic détaillé des situations conflictuelles dans la région et ont formulé une série de recommandations tendant à y remédier.

Par ailleurs, les participants se sont rappelés qu'ils se sont réunis en colloque dans un pays sous embargo. A ce sujet, ils ont noté les efforts qui sont engagés par les interlocuteurs de la scène politique burundaise.

Eu égard à cette évolution, et considérant les effets dramatiques de l'embargo sur les activités du pays et sur les masses populaires, les participants au colloque lancent un appel aux pays voisins et à l'Organisation pour l'Unité Africaine (O.U.A.) afin que cet embargo soit immédiatement levé et que le pays reprenne sa vie économique et sociale habituelle.

COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LA « DEMOCRATIE, BONNE GOUVERNANCE ET DEVELOPPEMENT POUR UNE PAIX DURABLE DANS LA REGION DES GRANDS LACS. CONTRIBUTION DES UNIVERSITES ET DES UNIVERSITAIRES ».

BUJUMBURA, 18-22 MAI 1998.

RESOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS.

Du 18 au 22 mai 1998 s'est tenu à Bujumbura (République du Burundi) un colloque international sur le thème « **Démocratie, Bonne Gouvernance et Développement pour une Paix durable dans la Région des Grands Lacs : Contribution des Universités et des Universitaires** ».

Ce colloque a réuni 42 Universitaires provenant de l'Université du Burundi, de l'Université Catholique de Bukavu, de l'Université Libre des Pays des Grands Lacs, de l'Université de Kisangani, de l'Université Nationale du Rwanda et des Experts venus de la Tanzanie, d'Italie, de France, de Belgique et de Suède.

A l'issue des travaux du colloque, les recommandations suivantes ont été émises :

I. A L'ADRESSE DES GOUVERNEMENTS DES ETATS DE LA REGION.

1. Le processus de démocratisation doit dépasser les clivages régionalistes, claniques et ethniques pour aboutir à la promotion de la citoyenneté par une éducation de la population au respect du droit, au civisme, à la paix, à la culture légaliste.

Les gouvernants sont invités à développer des mécanismes de gestion qui favorisent la participation de toutes les composantes de la nation à la vie politique, économique et sociale des Etats.

Les Etats sont invités à lutter contre l'impunité sous toutes ses formes et à veiller à améliorer les mécanismes juridiques qui identifient clairement les responsabilités afin d'éviter toute forme de globalisation.

2. Concernant les réfugiés et les déplacés, restabiliser les populations et leur permettre de circuler librement afin d'engager une dynamique de développement participatif dans la région.
3. Trouver des mécanismes de gestion non conflictuelle des rapports entre les citoyens d'un Etat et entre les Etats eux-mêmes, en s'inspirant notamment des institutions et pratiques traditionnelles qui ont fait leur preuve dans la prévention et la gestion des conflits individuels et sociaux.
4. Apporter une aide morale et psychologique aux traumatisés du génocide et des massacres, afin de les aider à retrouver progressivement le sens de la vie.
5. Reconstruire le capital social qui a été détruit en mettant sur pied un système éducatif et informatif adéquat, en mettant surtout l'accent sur certains groupes ciblés, tels que les jeunes et les femmes.

6. Mettre en valeur les ressources naturelles, en vue d'assurer la sécurité alimentaire de la région.
7. Relever toutes les contradictions liées aux conditionnalités imposées par les puissances extérieures et être attentif aux dangers des solutions politiques et économiques importées de l'extérieur.
8. Procéder à la relance des activités de l'Institut de Recherche Agronomique et Zootechnique (IRAZ), le secteur agricole étant vital pour les populations qui ont besoin de la sécurité alimentaire.
9. Les participants condamnent l'injuste embargo imposé au Burundi, qui entrave les échanges scientifiques et culturels et qui ne fait qu'aggraver les situations déjà précaires des populations en proie à l'ignorance et à l'obscurantisme. Ils demandent que cet embargo soit immédiatement et totalement supprimé (voir la déclaration en annexe).

II. A L'ADRESSE DES RECTEURS DES UNIVERSITES COORGANISATRICES.

10. Les participants interpellent les responsables des Universités coorganisatrices pour qu'ils interviennent auprès des organisations internationales afin de relancer la recherche-action dans la sous-région.
11. Là où ils ne sont pas encore créés, mettre sur pied des centres nationaux de recherche sur le règlement des conflits.
12. Les Recteurs des Universités de la sous-région sont invités à mettre sur pied un Centre ou un Institut Régional de Recherche sur les mécanismes de prévention, de gestion et de résolutions des conflits, ainsi qu'un Centre Régional de Formation du personnel judiciaire à tous les niveaux.
13. Renforcer les structures de coopération académique en vue de favoriser les échanges d'information et mettre sur pied des réseaux thématiques de recherche sur des domaines précis.
14. Les Recteurs des Universités coorganisatrices sont invités à mettre sur pied un comité de suivi des résolutions du colloque qui élaborent un plan d'action.

III. AUX UNIVERSITAIRES DE LA REGION.

15. Dénoncer fortement l'idéologie du génocide et fustiger toutes les causes d'inégalité qui sont des sources de frustrations chez le citoyen ; à cet effet, les Universitaires sont interpellés pour qu'ils s'engagent à lutter contre cette idéologie dans leurs analyses.
16. Faire une analyse critique et systématique des écrits coloniaux pour arrêter la circulation des concepts erronés tels que les mythes hamitiques et bantous.

17. Les Universitaires doivent prendre une part active dans la conception et la mise en place des projets de sociétés susceptibles de propulser un développement humain durable. Les Universitaires de la région des Grands Lacs sont invités à s'impliquer davantage dans les projets ruraux de développement.
18. Enfin, les Universités et les Universitaires doivent participer à l'éducation de la population aux valeurs de paix, de tolérance et d'acceptation mutuelle.

Fait à Bujumbura, le 22 mai 1998